

DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents : 7

Nombre de suffrages : 7

Date de convocation

05/03/2025

Date d'affichage

05/03/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme JOLY Véronique, Mme LUMINEAU Catherine, Mme MOUSSET Marie-Thérèse, M. PASQUIER Michel, M. POUPLIN Michel, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Mme BLOUIN Anaïs, M. GABARD Alain

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme ROCHAIS Marie-Odile

Numéro interne de l'acte : D07_03_2025

Objet : D07_03_2025 - EHPAD : VENTE DE MATERIAUX ET MATERIEL DE PORTAGE

Monsieur le Président informe les membres du Conseil du Centre Communal d'Action Sociale qu'en raison des travaux d'extension et de restructuration de l'EHPAD, des réaménagements des locaux, de stockage, de l'inox, de la fonte, du cuivre, du zinc ont été déposés et vendus à l'entreprise COUTAND Récupération et Services pour un montant de 278,21 €.

Monsieur le Président indique également que des mallettes de portage, inutilisées sont mises en vente au prix de 10 € l'unité ainsi que des couvercles au prix de 5 € l'unité.

Le Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents, la proposition de Monsieur le Président.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Marie-Odile ROCHAIS



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Président, Jean-Louis ROY

